

1.8.2. Habitats naturels et espèces

(Source : Mairie du Broc – Etude de discontinuité)

Le site est concerné par des habitats d'intérêt communautaire cependant non prioritaires (selon code du manuel EUR 15-2, EUR 25, EUR 27, application de la Directive Habitats (CE 92/43) le long de ripisylve au pied des coteaux. L'aire d'habitat de la ripisylve (92 AO Forêts- galeries à *Salix alba* et *Populus alba*) sera protégée de l'urbanisation.

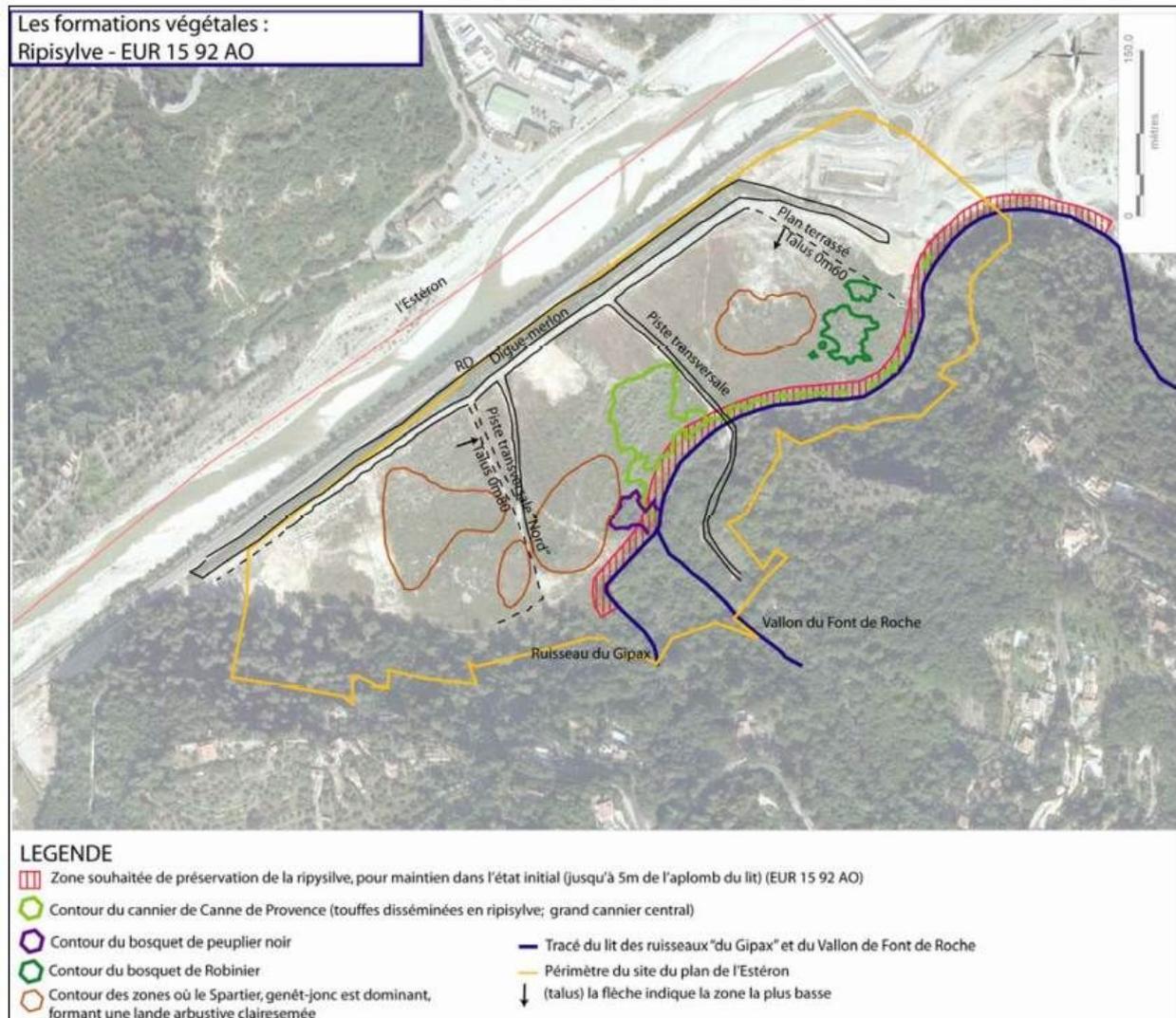


Figure 24 : Localisation des formations végétale (Source : Mairie du Broc)

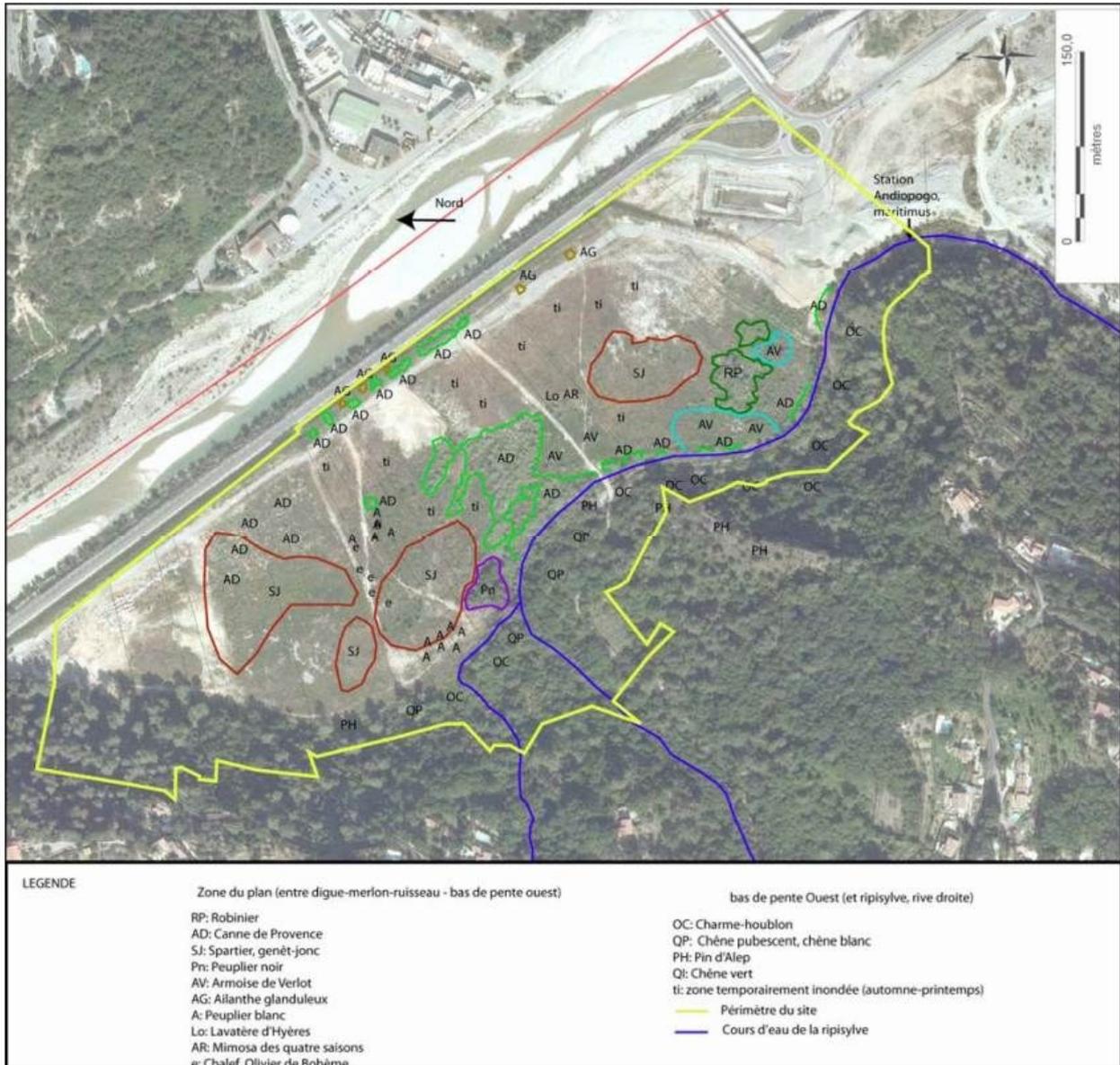


Figure 25 : Localisation des sujets d'arbres recensés sur le secteur d'étude (source : Mairie du Broc)